

## Sophie Wahnich

*L'université-marchandise,  
une politique publique  
antidémocratique, France,  
Europe, monde globalisé*

Le processus de Bologne en 1999, la stratégie de Lisbonne en 2000<sup>1</sup>, le classement de Shanghai en 2003 ont fabriqué une hiérarchie qui, auparavant, était inexistante. Ils ont généré les conditions d'un marché des universités. Ils ont ainsi fait du savoir un bien marchand comme un autre.

De 2007 à 2012, des mouvements étudiants et enseignants de grande ampleur ont secoué les universités françaises, britanniques, chiliennes,

québécoises, refusant cette marchandisation articulée à un nouveau management néolibéral des universités, une mise en concurrence généralisée des individus et des sites. La rentabilité devenant le maître mot, les secteurs qui ne le seraient pas ont été supprimés en Grande Bretagne, les droits d'inscription augmentés en Grande Bretagne, au Chili, au Québec, l'endettement des étudiants accru.

Des politiques publiques d'homogénéisation des systèmes universitaires n'ont pas produit dans des pays supposément démocratiques, un meilleur accès au savoir mais l'inverse : une plus grande difficulté dans l'accès au savoir et une plus grande difficulté à même savoir désormais ce que serait un savoir, indexé qu'il serait à sa valeur marchande.

Or l'accès aisé au savoir, sinon l'accès gratuit est depuis la naissance de la démocratie une condition de la démocratie.

Certes si l'on reprend le dossier moderne avec la Révolution française, c'est l'enseignement primaire qui préoccupa d'abord le comité d'instruction publique, puis seulement après les autres niveaux. Mais aujourd'hui l'enjeu de démocratisation concerne l'accès aux savoirs universitaires et la pratique de l'étude en tant qu'elle est la condition de l'émancipation d'un citoyen critique.

Pas de débats démocratiques sans égalisation au moins de l'accès au savoir.

Or cette égalité pourrait être d'évidence car comme l'affirme Geneviève Azam : « Contrairement aux autres biens, dans l'échange, celui qui donne la connaissance la conserve après l'avoir donnée. Sa gratuité, son usage et sa diffusion permettent un accroissement infini. La connaissance est un bien commun caractérisé par l'abondance [...], car les biens économiques sont eux définis par leur rareté »<sup>2</sup>.

Mais cette notion de biens communs abondants aussi pertinente soit-elle ne suffit pas à engager l'enjeu démocratique qui plus profondément encore, repose sur ce qui conduit à reconnaître en fait l'égalité des citoyens entre eux. Ce que cette définition manque c'est la dimension du don, car celui qui sait doit donner ce qu'il sait pour qu'un espace public de réciprocité adienne, pour que du bien commun adienne.

Dans l'essai de Marcel Mauss sur le don, ces biens soustraits à la sphère marchande, qui circulent et relèvent de l'économie du don, échange *kula*, sont des biens qui font accéder chacun à une reconnaissance réciproque. Contrairement à l'échange *gimwali* lieu d'échanges souvent âpres, ce don *kula* est d'abord festif, et fonde la possibilité même de concevoir l'égalité entre les êtres humains. Loin de l'utilité instrumentale,

1. Isabelle Bruno, *À vos marques, prêts, cherchez ! La stratégie européenne de Lisbonne, vers un marché de la recherche*, Savoir/Agir, Éditions du Croquant, 2008 ; Geneviève AZAM, « L'institution universitaire face à l'économie de la connaissance », in Claire-Akiko Brisset (dir.), *L'université et la recherche en colère*, Éditions du Croquant, 2009.

2. Geneviève Azam, « L'institution universitaire face à l'économie de la connaissance », *op.cit.*

l'échange *kula* relève d'une utilité sociale. Il permet de faire tenir une société. Il ne relève pas d'une utilité instrumentale.

Or dans les démocraties ce sont les biens culturels et de savoir qui ont été déclarés tels. On a même considéré que l'éducation comme l'assistance relevait d'un droit créance ou d'une dette sacrée de la société envers ses membres.

Défendre la gratuité de l'éducation publique de la maternelle à l'université dans des démocraties qui sauraient encore ce que démocratique veut dire, c'est certes faire en sorte que l'État pourvoie à la formation de chacun d'une manière équitable et inventer des formes de redistribution qui permettent de ne pas discriminer les plus démunis mais c'est surtout déclarer que l'éducation est un enjeu de transmission de manières d'être au monde social démocratique et non un enjeu de carrières et d'emploi ou alors en surcroît, par effet de formation. Que former les citoyens est une dette sacrée qui ne doit pas être supportée individuellement mais bien collectivement. Pas seulement un service public, une nécessité publique.

Dès les 20 et 21 avril 1792 Condorcet plaide pour la gratuité à tous les échelons de l'éducation. Ses objectifs sont aussi de ne pas laisser dépérir des talents pour des raisons de nécessité pécuniaire : « La gratuité aux quatre degrés de l'instruction [...] est un moyen d'assurer à la patrie plus de citoyens en état de servir, aux sciences plus d'hommes capables de contribuer à leur progrès. » Mais il pense également en termes de mixité sociale, il s'agit de « diminuer cette inégalité qui naît de la différence de fortunes, de mêler entre elles des classes que cette différence tend à séparer. L'ordre de la nature n'établit dans la société d'autre inégalité que celle de l'instruction et de la richesse ; en étendant l'instruction, vous affaiblirez à la fois les effets de ces deux causes de distinctions. » Enfin, il pressent que la non gratuité à tous les échelons produira une concurrence néfaste entre établissements. « L'émulation que ferait naître, entre les professeurs, le désir de multiplier les élèves, dont le nombre augmenterait leurs revenus ne tient pas à des sentiments assez élevés pour que l'on puisse se permettre de la regretter. Ne serait-il pas à craindre qu'il ne résultât plutôt de cette émulation des rivalités entre les établissements d'instruction, que les maîtres ne cherchassent à briller plutôt qu'à instruire : que leurs méthodes, leurs opinions mêmes ne fussent calculées d'après le désir d'attirer à eux un plus grand nombre d'élèves ; qu'ils ne cédassent à la crainte de les éloigner en combattant certains préjugés, en s'élevant contre certains intérêts ? » Pour toutes ces raisons Condorcet réaffirme que l'instruction et l'éducation ne sont pas des marchandises comme les autres, que sans doute même ce ne sont pas des marchandises et que la gratuité permet d'en tenir compte. Il affirme enfin que par conséquent « il faut donner des appointements fixes aux professeurs » et ne pas les faire dépendre du nombre d'élèves éduqués.

L'université cristallise aujourd'hui cette quête et en tant que tel devient un lieu fondateur pour cette question de l'alternative entre un savoir marchandisé et un savoir incommensurable, entre un devenir démocratique de nos sociétés ou un devenir a-démocratique.

Lorsque les thermidoriens abandonnent les droits créances et acceptent la marchandisation du savoir, l'opération accompagne un dépérissement de la démocratie : retour du suffrage censitaire, professionnalisation de la sphère politique en France à partir de 1795, coup d'état récurrents, suppression du droit de résistance à l'oppression et ici encore un droit positif comme seul conception de contrôle démocratique, un droit positif qui n'a plus besoin d'être en lien avec l'égalité, la justice, l'équité pour avoir force de loi.

En Europe (29 pays), la construction d'un « Espace européen de l'enseignement supérieur », et

d'un « Espace européen de la recherche et de l'innovation », ne recourt pas à la loi mais repose sur une coopération intergouvernementale baptisé « Méthode ouverte de coordination » (MOC). Ce dispositif fonctionne à l'incitation, à l'émulation entre pairs et à la surveillance multilatérale, sans recours à la contrainte légale. Le *benchmarking* (ou évaluation comparative) et la *co-opétition* (agencement organisationnel qui couple coopération et compétition) sont les seules logiques de son fonctionnement.

Les politiques publiques universitaires sont ainsi gérées par une science managériale fondée sur la quantification des performances.

La marchandisation du savoir ne produit pas l'émulation politique loin de là. Elle fait disparaître le lien qui unissait savoir et justice, savoir et égalité au cœur du projet démocratique, au profit d'un lien entre savoir et profits. D'un côté un bien commun incommensurable à mettre en partage par le don cérémoniel réciproque, de l'autre un bien privé rapporté à son retour sur investissement marchand.